

sociales dépassent les 100 milliards d'euros par an qui sont autant de recettes manquantes aux services publics, au financement des systèmes de protection sociale et des politiques de relance de l'activité économique, de transformation écologique de nos économies.

### Pas d'égalité, pas de justice, pas de paix

Le système vit des inégalités qu'il produit et qui sont sa raison d'être. Or sans égalité, pas de paix, pas de système politique démocratique viable. Juste répartition des richesses, justice climatique et environnementale, égalité entre toutes et tous, quelles que soient nos origines, sexes, croyances! Tout est donc lié et c'est l'ensemble du système qu'il faut changer.

### Attaques sur la Fonction publique : défendons notre statut et nos droits !

Le projet de loi "transformation de la fonction publique", présenté récemment par le ministère de l'Action publique, n'est pas une surprise: il reprend les préconisations de la commission CAP 2022. Les grands axes sont les suivants:

- **un recours accru au contrat.** Cette précarisation est une manière de contourner le statut de la fonction publique pour mieux faire exploser les droits.

- **la casse du paritarisme :** la réduction des marges de manœuvre des commissions administratives paritaires (CAP). C'est la porte ouverte aux mutations sur CV et entretien d'embauche, le ministre vantant par ailleurs les mérites du recrutement direct par les chef-fe-s d'établissement.

- **la rémunération au mérite :** le projet de loi prévoit également (article 10) d'en finir avec la notation pour aller vers des entretiens individualisés dont découlerait une rémunération au mérite. Cela entraînera une rémunération plus inégalitaire et des pressions hiérarchiques encore plus fortes.

- **la suppression des comités hygiène, santé et sécurité au travail (CHSCT) :** après leur suppression dans le privé dans le cadre de la loi travail, les CHSCT, instances chargées de veiller aux conditions de travail des personnels !

### Contre le projet d'école Blanquer !

Le projet d'école de Blanquer est cohérent. Les réformes du tri social s'empilent: la réforme du lycée général et technologique, la réforme du baccalauréat, la réforme du lycée professionnel et parcoursup ont pour objectif d'assigner aux élèves une place au marché du travail dès le plus jeune âge. Cette logique libérale s'articule avec une logique réactionnaire: surenchère sécuritaire à l'œuvre dans les établissements au moins depuis le #pasdevague, restriction de la liberté d'expression des enseignant-e-s et de leur liberté pédagogique. Aujourd'hui, la loi Blanquer vient confirmer la cohérence de ce projet libéral et réactionnaire.

Pour combattre efficacement ces réformes, il faut les saisir dans leur cohérence et construire un rapport de force de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale avec le gouvernement. SUD éducation appelle à combattre frontalement la loi Blanquer, révélateur du projet d'école du ministre. Avec les autres réformes, l'ensemble forme un faisceau d'attaques libérales et réactionnaires. C'est pourquoi la fédération SUD éducation appelle à faire du 19 mars une grande journée de grève de la maternelle à l'Université contre l'ensemble des réformes Blanquer.



### Nos mobilisations peuvent construire un avenir commun

Le 5 février entre syndicats et gilets jaunes, a montré que des convergences étaient possibles entre nos revendications, les luttes en cours (éducation, culture, finances, collectivités territoriales, santé) et les luttes contre la précarité, pour la justice sociale, fiscale. C'est cette voie, par delà nos différences et parfois réticences, qui doit être poursuivie.

Nos mouvements divers, nos luttes concrètes, nos engagements, nos revendications doivent faire grossir une mobilisation dans laquelle nous pourrions construire un avenir commun.

Dispensé de timbrage  
Brest CTC  
SUD éducation  
2, rue Amiral Nielly  
29200 Brest

Déposé le  
08/03/2019  
PRESSE  
DISTRIBUÉE  
LA POSTE

Union  
Syndicale  
Solidaires

Brest 2 Rue Amiral Nielly ☎ 02 98 05 12 93.  
✉ 29@sudeducation.org

Quimper 33 Av de la Libération ☎ 02 98 53 04 16  
site <http://sudeducation29.infini.fr>

# L'hiver fut chaud, le printemps pourrait bien bouillir !! En grève le 19 mars

La colère sociale exprimée ces derniers mois a retardé l'agenda du gouvernement sur les réformes prévues. Mais ne nous y trompons pas: les mauvais coups vont continuer de pleuvoir, qu'il s'agisse de la réforme des retraites, de l'assurance-chômage, la casse des services publics ou du statut des fonctionnaires. Alors portons le 19 mars nos revendications de progrès social: sur la question salariale, sur la justice sociale et fiscale, sur la précarité, les retraites et l'assurance-chômage.

### De la maternelle à l'Université, toutes et tous en grève le 19 mars !

La justice et l'égalité sont au cœur des mobilisations sociales, celles des gilets jaunes ou celles des syndicats. Justice sociale, fiscale, environnementale, égalité des droits sont des conditions indispensables à un système réellement démocratique, dans le monde du travail comme dans la société entière. Ce sont les mêmes revendications, un même carburant qui alimentent la contestation et doivent permettre de construire le rapport de force à même de renverser la table. Car le gouvernement ne lâche pas prise: refus des mesures élémentaires de justice fiscale et sociale, poursuite du programme de réformes qui attaquent les droits à la retraite, ceux des chômeur et chômeuses, pas de prise en compte du changement climatique, pas la moindre

suspension des suppressions de services publics locaux et une accélération du démantèlement de la fonction publique.

### Derrière Macron, le CAC40

Et si Macron concentre une grande partie de la colère sociale, il n'est que la partie émergée d'un système de pouvoir autocratique, aux mains des intérêts économiques et financiers dominants et qui n'entend rien laisser à la population. Les véritables décideurs, ce sont ces intérêts, le patronat et les actionnaires, unis pour faire main basse sur les richesses produites, imposant des marges bénéficiaires somptuaires et des rendements du capital à deux chiffres. Ce sont eux les véritables maîtres d'œuvre d'un système capitaliste qui a pu faire reverser plus de 50 milliards d'euros en dividendes par les entreprises du CAC40 en 2018, échappés ensuite, sans doute, dans les paradis fiscaux.

### Augmentez les salaires, les pensions, les minimas sociaux

Tout cela alors que les minimas sociaux, les pensions et les salaires restent toujours aussi bas pour l'écrasante majorité de la population. Alors que les fraudes fiscales et

*suite de l'édito en dernière page*

# La réforme Blanquer, ou « la confiance règne »

L'Assemblée Nationale a adopté vendredi 15 février dernier en première lecture la loi Blanquer sur l'Education Nationale. C'est peu de dire qu'il s'agit d'un virage à droite tant ses intentions de départ sont restées maintenues malgré les réactions vives, et tant le ministre a saisi les opportunités de le durcir parmi les amendements pléthoriques réactionnaires et nationalistes qui se sont fait entendre.

Article par article, c'est une attaque en règle contre le système éducatif républicain doublée d'un dévoilement total du vocabulaire par un ministre de l'éducation nationale qui ose se prévaloir de la « confiance » et de la « bienveillance ».

## Article 1 : L'intimidation des personnels

Sous prétexte de rappeler que « ... par leur engagement et leur exemplarité, les personnels de la communauté éducative contribuent à l'établissement du lien de confiance qui doit unir les élèves et leurs familles au service public de l'éducation... », c'est l'expression des enseignants que le ministre souhaite contrôler. C'est-ce qu'a mis en évidence l'étude d'impact de la loi, document officiel remis aux parlementaires, qui considère que « les dispositions de cette mesure pourront être invoquées dans le cadre d'affaires disciplinaires concernant des personnels de l'éducation nationale s'étant rendus coupables de faits portant atteinte à la réputation du service public ».

Autant dire qu'on va tout faire pour compliquer le travail des lanceurs d'alerte sans aucun pas en avant social ou sanitaire n'est possible. « Il en ira par exemple ainsi lorsque des personnels de la communauté éducative chercheront à dénigrer auprès du public par des propos gravement mensongers ou diffamatoires leurs collègues et l'institution scolaire », ajoute le

texte de l'étude. Autant dire que l'EN doit devenir une grande muette de plus dans la république, et au nom de « la confiance ».

## L'école du socle

On va faire d'un collège et d'une ou de plusieurs écoles primaires un seul et nouvel établissement appelé « établissement des savoirs fondamentaux ». L'académie de Rennes est pilote sur cette question et la Rectrice a décidé de la mise en place de 210 écoles du socle à la rentrée 2019. On fait du principal du collège le nouveau supérieur hiérarchique des enseignants du 1er et du 2nd degré et on lui fournit un directeur adjoint. On désigne ainsi un vrai responsable hiérarchique au dessus des équipes d'école en la personne du principal de collège et on réduit fortement le nombre de directeurs dans le 1er degré.

C'est l'absence de consultation des enseignants qui frappe dans ces regroupements, ainsi que l'absence de réflexion sur la liaison école-collège autrement qu'en termes gestionnaires. Comment vont vivre les écoles rurales dans ces conditions? Comment vont-elles fonctionner sans direction au quotidien? Comment un principal de collège va-t-il aborder le quotidien des écoles sans en être imprégné lui-même?

## Instruction

### obligatoire à 3 ans et cadeau au privé

Dès la rentrée 2019, tous les enfants de 3 ans et plus devront recevoir une instruction, dans des conditions où la loi impose aux communes la prise en charge des maternelles du privé sous contrat. On chiffre à environ 150 millions d'euros l'aubaine pour le privé en sachant que des années seront nécessaires pour que le public puisse scolariser dans des conditions satisfaisantes chaque enfant.

Les compensations prévues par l'Etat sont très floues tant en ce qui concerne l'égalité entre les communes que le montant des

compensations. Des associations de municipalités ont fait savoir qu'elles ne pourront pas à la fois payer le privé et maintenir le financement du public à son niveau actuel. Où est la « bienveillance » du ministère?

## Expérimentation et évaluation

En supprimant l'ancien article 34 qui encadrait le régime des expérimentations, le ministre se donne le champ libre pour imposer ce que bon lui semble. L'expérimentation en matière d'organisation de services enseignants fait craindre l'annualisation, et le ministre élargit les champs d'expérimentations en y ajoutant le rôle des parents et les liaisons entre niveaux.

Ensuite, l'article 9 prévoit que tous les 5 ans, des équipes d'inspecteurs et d'usagers feront les tournées d'établissements, après que les enseignants auront pratiqué leur auto-évaluation, qui pourra en publier les résultats à son gré.

Voilà donc un outil parfait pour soumettre les pratiques pédagogiques aux injonctions du ministère et pour renforcer la concurrence entre établissements en l'étendant aux écoles et aux collèges puisque leurs résultats pourront être rendus publics.

## A l'encontre des valeurs d'émancipation

D'autres développements seraient nécessaires pour prendre la mesure de l'autoritarisme galopant qui caractérise la loi Blanquer, en ce qui concerne les CDEN comme instances représentatives désormais mises au pas, comme de sa portée symbolique avec l'affichage de drapeaux tricolores dans les salles de classe.

L'école à la Blanquer, ce chantre de l'expérimentation qui autrefois recteur projetait de rémunérer les élèves pour lutter contre l'absentéisme et qui maintenant propose le recrutement d'assistants d'éducation pour enseigner sans le statut d'enseignant, va pouvoir incarner les pires travers démagogiques et réactionnaires du macronisme.

A moins qu'une vaste riposte des enseignants et des usagers ne vienne réhabiliter les valeurs initiales d'égalité et d'émancipation pour toutes et tous.

# Justice sociale et urgence climatique C'est le système qu'il faut changer

Les dérèglements climatiques ne font plus de doute aujourd'hui comme leur origine, le système productiviste et financier qui pille la planète et exploite les populations. Les dégâts causés par les dérèglements climatiques se répercutent sur les populations et touchent en premier lieu les plus précaires.

## L'urgence à agir

Les mobilisations climats se renforcent ces derniers mois avec la multiplication des initiatives partout sur le territoire. Des liens se construisent avec les mobilisations sociales.

Pendant « le grand débat », le gouvernement poursuit sa politique de casse sociale au profit d'une minorité (comme avec les aides aux grandes entreprises ou les baisses d'impôts pour les plus riches), d'accélération des dérèglements climatiques (avec nombre de grands projets inutiles comme à Strasbourg, à Europa City en région parisienne ou la centrale à gaz de Landivisiau) et renforce sa politique répressive (loi anti-manifestation).

## Interpeller les politiques

Solidaires appelle à participer massivement aux mobilisations de la jeunesse le 15 mars et aux initiatives pour le climat 16 mars. Comme dans de nombreux pays, à la suite de l'appel de la collégienne suédoise, Greta Thunberg, les lycéen.es et étudiant.es ont lancé la grève scolaire des vendredis et interpellent les politiques : à quoi cela sert de s'éduquer si les politiques publiques et les grandes entreprises nous amènent tout droit vers le chaos ? Ils ont le soutien d'organisations de parents, de professeurs et de syndicats et préparent la journée internationale de grève scolaire le 15 mars. Sud

éducation a déposé un préavis de grève pour couvrir les personnels qui souhaiteraient se joindre aux élèves ce jour-là.

## Rompre avec le productivisme

Le 16 mars est une journée de mobilisation particulière. Elle marquera la fin de la mascarade du « grand débat », et sera aussi la cinquième journée de mobilisation pour le climat. Elle sera l'occasion de réaffirmer la nécessité de rompre avec la logique productiviste, l'idéologie de la croissance, et d'appeler à une autre organisation de la société qui réponde aux besoins sociaux et préserve les limites de la planète.

Alors pour répondre aux besoins de justice sociale et à l'urgence, agissons, les 15 et 16 mars. Il en va de l'avenir de toutes et tous !



Rendez vous :

**Le 15 mars à Brest, aux cotés de la jeunesse, 13h30 place de la Liberté.**

**Le 16 mars Marche pour le Climat, à Landivisiau, 15h place du champ de foire.**